
Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Vendredi 13 mai 2016

Communiqué de Nathalie Appéré

Depuis le début des manifestations en opposition au projet de loi travail, ma position est claire et constante. Être en dialogue permanent avec le mouvement social pour qu'il puisse s'exprimer dans le calme. Refuser toute violence, en étant aux cotés de l'État, pour empêcher les casseurs de nuire.

Ma préoccupation première est la sécurité et la tranquillité des Rennais. Et je suis déterminée à ce que chacune et chacun puisse fréquenter normalement le centre-ville, ses équipements et ses commerces.

S'agissant de la salle de la Cité, le contrat était clair avec les occupants : une mise à disposition de la salle moyennant le strict respect du règlement intérieur et l'engagement pris devant l'État d'aucun départ de manifestation depuis la salle de la Cité.

Le contrat a été clairement rompu par les occupants. L'occupation devait cesser. L'évacuation est intervenue ce matin sans violence grâce à l'engagement et au professionnalisme des forces de l'ordre que je veux saluer.

En lien constant avec Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, et avec le Préfet, dans le respect des responsabilités de chacun, je suis totalement mobilisée pour que la sécurité soit assurée dans les prochains jours.

La manifestation non-déclarée et dont les organisateurs ne sont pas connus, annoncée demain samedi 14 mai, est considérée à hauts risques. Elle provoque des inquiétudes légitimes de la part des habitants, acteurs économiques et commerçants que j'ai rencontrés avec le Préfet ce matin.

Cette manifestation est interdite par le Préfet, je soutiens cette interdiction. Le ministre de l'Intérieur m'a assuré par ailleurs de sa ferme volonté de tout faire pour qu'elle ne soit pas l'occasion de violences et de graves débordements.

Je refuse que le centre-ville soit confisqué par des casseurs. Le cycle des violences doit cesser à Rennes.

Nathalie Appéré

Maire de Rennes